

vin clair et de M. de Montlosier, soit devenue ensuite *Barbet*, ou, si l'on veut, auteur du *Bulletin de Paris*.—Il faut être bien innocent pour faire une semblable question. *C'est l'effet de la révolution.* A-t-on oublié qu'à cette époque, une multitude de cruches renonçant à leur profession s'entreurent chez leurs maîtres et occupèrent les plus grandes places ? Clubs, comités, assemblées : hélas ! on vit partout des cruches. Les cruches de la maison de M. de Montlosier participèrent à ce phénomène. Un beau matin elles disparurent, et elles firent, comme les autres, de grandes fortunes. Une seule manqua la métamorphose. Par un prodige inconcevable, au lieu de deux pieds il lui en vint quatre ; son ventre se hérissa de poils, ses deux ailes se dressèrent en oreilles de cette manière, au lieu d'un sénateur et d'un législateur, il se produisit tout simplement un bon petit quadrupède d'une espèce fort connue.

Londres, 24 Sept.

Mr. l'Abbé Garnerin a enfin tenu parole. Mardi dernier, il s'est enlevé à 5 heures et demie du soir par un très-beau temps, et est redescendu dans un parachute, sans autre accident que des étourdissements de tête. M. Garnerin étoit parti de l'extrémité sud-ouest de Londres ; il est descendu au nord-est, avant traversé une partie de la ville à une hauteur qui permettait de voir très-distinctement l'expérience. On juge facilement que le concours des spectateurs a dû être immense à la première expérience de ce genre qu'on s'est faite en Angleterre. Le spectacle a été beau, mais peu profitable à M. Garnerin.

M. Garnerin s'est élevé à la hauteur de 4154 pieds François.

Londres, 28 Sept.

Il vient d'être rendu, par le Sheriff, un jugement dans une cause d'une nature assez piquante.

Le plaignant est un homme de lettres assez connu, et sa partie adverse un membre du dernier parlement. Celui-ci avoit employé le littérateur à écrire des paragraphes dans les papiers nouvelles, des chansons, des épigrammes, &c. &c. Et le nouveau Mécène avoit témoigné, à son poète, qu'il étoit très-content de son travail. Il y avoit eu surtout, au moment de l'élection, des chansons dont le refrain étoit si quant, que le concurrent du Mécène en avoit été désolé. Le poète avoit donné des sujets de caricature si plaisans que même les amis de son rival malheureux en avoient ri.

Tant que dura l'élection, des promesses furent prodiguées au poète. L'élection fut suivie d'un dîner dans lequel la muse du poète fit tous les frais de la gaieté.

Le membre ayant pris place au parlement, reçut la visite de son poète, qui se contenta, pour tous les vers qu'il avoit composés, et pour tous les discours dont l'effet avoit été si décisif sur les électeurs, d'une somme de cent livres sterling. La somme parut exorbitante ; et il parla de la réduire à vingt livres sterling, que le poète refusa. C'est ce qui a donné lieu à l'action en justice.

Le plaignant a produit des lettres de son héros parlementaire ; il a prouvé qu'il avoit composé le premier discours qu'il avoit prononcé dans la Chambre des Communes, et qui avoit duré une heure dix minutes. Le jury, sans hésitation, a accédé au plaignant sa demande en entier.

Londres 1er. Octbr.—Nous avons annoncé, il y a un mois, que le général Andriosski n'irait, au plutôt, que dans les premiers jours d'Octobre, et tout ce que nous avons vu, et entendu dire sur l'arrivée prochaine de l'ambassadeur François, depuis un mois, n'a fait qu'accroître notre confiance dans les renseignements qui nous sont parvenus. On conçoit que dans une matière aussi délicate, il seroit imprudent de tout dire.

Si on avoit voulu réfléchir à la situation des deux pays, et à la politique du gouvernement François, on auroit aperçu que son ambassadeur ne partirait que lorsque toutes les résolutions stipulées par le traité d'Amiens, seroient effectuées par la Grande Bretagne. Ce moment n'est vraisemblablement pas fort éloigné, et décidera le départ du général Andriosski.

Le seul article du traité d'Amiens, dont l'exécution puisse encore souffrir quelque retard, est l'évacuation de Malthe, s'il est vrai, comme on l'a dit, que la Russie n'ait point voulu donner la garantie ; ou bien, si la nouvelle existence politique, qu'on a voulu donner à cette île, éprouve dans son organisation des difficultés. Dans ce cas le gouvernement Britannique seroit obligé de rester en possession de la conquête, jusqu'à ce qu'il puisse croire avoir assuré l'indépendance d'un port dans la Méditerranée, qui deviendra la mer Française, dans la supposition que Malthe ne soit pas à l'abri des projets ambitieux du gouvernement François.

Londres, 8 Oct.—Mardi dernier, le lord Chancelier, lord Hobart, et lord Carleton, se rendirent à la chambre des pairs, et suivant les formes d'usage, prorogèrent le Parlement jusqu'au 16 du mois prochain.